

BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2016

Sommaire

Le mot du maire	2
Infos pratiques	3
Etat civil	4
Temps d'activités périscolaires	5
Centre de loisirs	5
Devenir assistante maternelle	6
Tri sélectif	7
CCAS	8
Opération tranquillité vacances	8
Immersion linguistique	9
Des nouvelles de la bibliothèque	9
Le Pif	10
Chorale Choeur Résonance	10
Maison pour tous	11
Collectif solidarité	12
Association des parents d'élèves	13
Football Club de Planfoy	13
L'âge d'or	14
La Tawa	15
Le refuge	16
Food Truck	16
Etre transporté	16



Le mot du maire ...

Bonjour à tous,

Le temps passe très vite et l'automne arrive à grands pas, je souhaite donc revenir sur les divers événements ayant marqué la commune pendant ce début d'année 2016.

Après un printemps et un début d'été très humides, l'arrière-saison est par contre très sèche. Un arrêté préfectoral nous a demandé d'économiser nos ressources en eau jusqu'en octobre.

Le Conseil Municipal a voté fin mars son budget pour l'année 2016. L'ensemble des budgets est consultable en Mairie, ou transmissible par voie informatique. Les dotations de l'état sont comme l'an dernier, en baisse. Le budget communal est ainsi amputé d'environ 20.000€ ce qui nous oblige à faire des choix.

Les différents projets communaux avancent au rythme prévu.

Nous avons pu inaugurer le local de la Maison de la verticalité fin mai, les employés de la FFME ont pris possession des locaux. Concernant l'aménagement de l'école publique, le préau est maintenant terminé et la nouvelle salle de classe a pu accueillir les élèves dès la rentrée scolaire, l'équipe municipale et les enseignants sont satisfaits du résultat.

La deuxième tranche des travaux, à savoir la salle périscolaire, commencera le 1er octobre.

En parallèle, nous engageons une réflexion sur l'aménagement de la cour, qui sera envisagé dès le printemps 2017.

La révision du PLU entre dans sa dernière phase. L'enquête publique s'est achevée le 16 juin, le commissaire enquêteur nous a communiqué ses remarques, nous rencontrerons donc les personnes publiques associées fin octobre pour leur présenter notre projet modifié. Le nouveau PLU sera approuvé en Conseil Municipal début novembre. L'urbanisme est un sujet compliqué, avec des règles qui doivent être appliquées. Le Maire doit les faire respecter.

Nous sommes nombreux à avoir constaté que la vitesse est toujours excessive dans le centre-bourg et sur les routes communales. Je rappelle que, pour la sécurité de tous et particulièrement les enfants du village, les limitations de vitesse doivent être respectées, 30 km/h dans le bourg, et 50 km/h sur les autres voies. Les routes du Guizay et de Fissemagne sont de plus en plus empruntées et la cohabitation entre les piétons, les deux-roues, les automobiles et les engins agricoles pose parfois des problèmes et est très compliquée.

D'autre part, je rappelle que le stationnement avenue Georges Clémenceau est interdit. Je remarque que le cheminement piéton n'est pas respecté, nous allons donc engager une réflexion pour améliorer la sécurité des usagers.

Je rappelle aussi que le respect du voisinage contribue à la qualité de vie de chacun, il ne faut donc pas utiliser tondeuses, tronçonneuses ou tout outil bruyant les dimanches et jours fériés.

Dans ce bulletin, vous trouverez un tableau avec tous les renseignements utiles sur les activités culturelles et sportives proposées par les différentes associations dynamiques du village, n'hésitez pas à vous renseigner.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée.

Jean-François LOUISON



Infos pratiques ... Horaires de la mairie



Mairie de Planfoy

1 square Henri de Rochetaillée 42660 PLANFOY

Tél.: 04 77 51 40 69

Courriel: mairiedeplanfoy@orange.fr

Vous pouvez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal et le Bulletin municipal par mail en en faisant la demande à la mairie.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	10h00 12h00
				14h00 17h00	

Permanences de Mr le Maire: sur rendez-vous le lundi, mercredi et vendredi matin.

Mr le Maire, les adjoints et les conseillers peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

Horaires de l'agence postale

Tél.: 04 77 51 40 05

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30 11h30	8h30 11h30		8h30 11h30	8h30 11h30	8h30 11h30
		16h00 18h00			

Horaires de la bibliothèque

Tél.: 09 75 25 14 37

Courriel: bibliothequedeplanfoy@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					10h00 12h00
16h30 18h30		16h30 18h30		16h30 18h30	

Horaires de la déchetterie

Tél: 04 77 51 47 91

Adresse: «Le Pré» - 42660 Saint-Genest Malifaux

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		10h00			10h00
		12h00			12h00
14h00		14h00		14h00	14h00
18h00		18h00		18h00	18h00

Etat civil ...

Mariage:

Philippe Georjon et Amelle Bois le 28 mai 2016

Naissances:

Jules GAVILAN le 1 janvier 2016

Pablo DE OLIVERA le 10 février 2016

Kenzo BENGHERBI le 26 février 2016

Paul CHAUMARD le 25 avril 2016

Gabin SAMOUILLET le 30 avril 2016

Oscar VERCASSON le 31 juillet 2016

Jocelin DESGOUTTE le 17 août 2016

Calie SURREL le 26 août 2016

Guilhem BRANSIECQ le 1 septembre 2016

Léonie MEYER le 12 septembre 2016

Décès:

Marceline JACON épouse Garnier le 10 avril 2016

Pierrette Morellon épouse Poinard le 16avril 2016

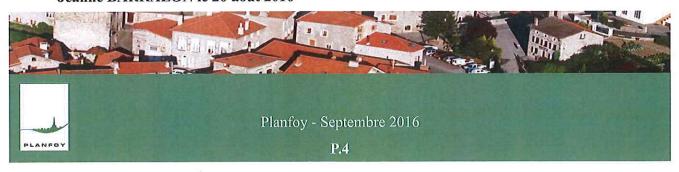
Daniel Etienne le 13 juin 2016

Marie-Josephe BRUNON le 13 juin 2016

Pierre LAMURE le 8 août 2016

Julie BASTY veuve JOURJON le 14 août 2016

Jeanne BARRALON le 20 août 2016



Temps d'activités périscolaires

L'organisation des TAP reste inchangée. Seule l'activité des moyennes et grandes sections des mardis de 15h30 à 16h30 est modifiée :

- Cette année, une activité « arts plastiques » est mise en place. Elle est encadrée par Amandine Alves, une étudiante en 3eme année de licence arts plastiques de la faculté de Saint –Etienne. Elle remplace l'activité « musique » .

- L'activité cuisine pour les primaires est « raccourcie » d'un quart d'heure et finira à 17h45. Certaines activités se font par cycle : 1er semestre (jusqu'à début février) et 2 ème semestre (de début février à début juillet) en fonction des effectifs. Les activités ont commencé dès la première semaine d'école.

Au cours de l'année le nouveau bâtiment du périscolaire, à l'école Charles Exbrayat va ouvrir. Nous vous informerons, alors, de la nouvelle organisation dans ces locaux.

Nous remercions sincèrement tous les bénévoles qui participent aux activités du périscolaire : Ceux de la cuisine, du théâtre, de la musique, du sport. Si des personnes sont intéressées pour participer ponctuellement ou à l'année à ces activités, elles peuvent contacter la mairie ou François Coutenson, directeur du centre de loisirs.







Centre de loisirs ...

Cette année, malgré les travaux d'agrandissement de l'école élémentaire, le centre de loisirs a eu lieu dans les locaux du périscolaire.

Les activités se sont déroulées dans de bonnes conditions. Grâce à une météo favorable, les enfants ont bénéficié de nombreuses sorties dans notre campagne environnante.

Je remercie tous ceux qui ont respecté les dates d'inscription, c'est essentiel pour le recrutement et la formation de l'équipe ainsi que le bon déroulement des sorties et activités.

PLANNING ETE 2016

Mercredi 13 juillet : Piscine à Monistrol (43) Mercredi 20 juillet : Pilatitou (Bourg Argental) Mercredi 27 juillet : Labyrinthe de Hauterive

Mercredi 24 août: Chasse au trésor jusqu'au Vignolet

Mini Camp

Du 20 au 22 août : Base sportive de Jas sports

Toutes ces animations ont été bien menées avec la participation d'une équipe motivée d'animateurs.

Nous vous rappelons que le centre de loisirs ouvre ses portes le mercredi de 11h30 à 18h00.

Contact :François COUTENSON - 06 59 39 00 57



Devenir assistante maternelle ...

... de la vocation à l'agrément

Vous souhaitez travailler avec les enfants ? Vous êtes en congé parental et désirez reprendre une petite activité professionnelle ? Ou vous souhaitez accueillir à votre domicile des enfants ? Vous être disponible, patient, ouvert au dialogue, organisé ... alors, vous pouvez devenir assistant maternel !

L'Assistant Maternel est une personne agréée par le Président du Conseil Départemental. Elle accueille à son domicile régulièrement (accueil permanent) ou de façon occasionnelle (accueil non permanent) des enfants contre rémunération. L'agrément, obligatoire, est un gage de respect des normes minimales sur le plan de la sécurité, de la santé et de l'épanouissement des enfants.

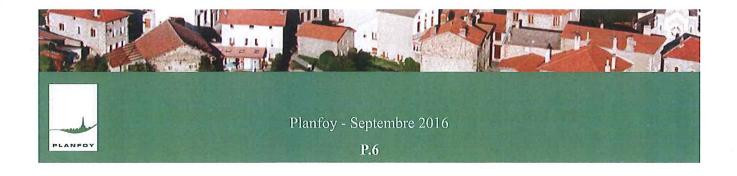
L'assistant maternel contribue au bien-être des enfants et a un rôle éducatif, tout en respectant les demandes des parents. Ce métier vous permettra également de bénéficier de 120 H de formation. Une partie de la formation initiale (les 60 premières heures) sera assurée avant l'accueil d'enfant. Le solde de la formation restant sera réalisé dans les deux ans qui suivront et vous permettra de passer un module du CAP Petite Enfance.

Si cela vous intéresse et pour connaître l'ensemble des démarches nécessaires, n'hésitez pas à contacter Caroline Privat au:

Relais Assistants Maternels
Parents-Enfants des Monts du Pilat
Communauté de communes des Monts du Pilat
Place de l'hôtel de ville
BP 27
42220 Bourg Argental

Tél.: 04 77 39 7987 Portable: 06 71 65 96 94 Courriel: rampe@cc-montsdupilat.fr

La responsable vous reçoit sur la commune de Bourg Argental le mardi de 13h30 à 18H à la communauté de communes des Monts du Pilat et sur la commune de St Genest Malifaux le jeudi de 13H30 à 18H à la Forge.

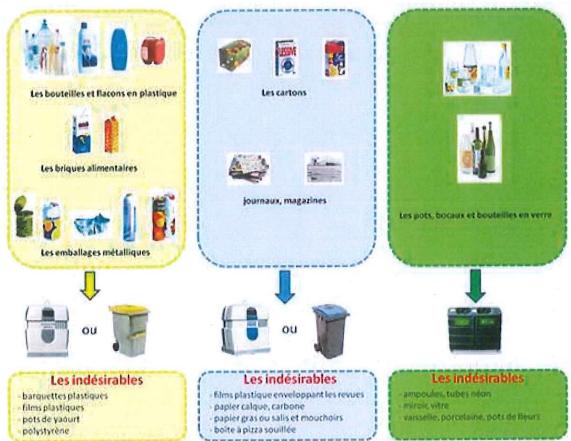


Tri sélectif ...

En 80 ans, nous avons multiplié notre production de déchets par 6.

Pour l'année 2015, Le SICTOM a collecté 10 651 tonnes de déchet pour un coût global de 3 229 319 €. Les ordures ménagères (bac vert) sont enfouies sur le site du Combau à Saint Just Malmont dans des alvéeles

Le coût de construction d'une alvéole (terrassement, étanchéité) est de 1,5 millions d'euros, pour une durée d'exploitation de 4 ans seulement. C'est pour cette raison qu'il est important de diminuer le volume de nos ordures ménagères, d'autant que 60% du volume de notre poubelle peut-être recyclé. Les consignes de tri sélectif



Nous vous rappelons que l'ensemble des déchets recyclables doit être placé sans sac plastique, en vrac, dans les bacs jaunes. Si vous placez vos déchets dans un sac plastique, vous empêchez le tri des déchets en centre de tri. Le refus moyen est de 15,63%, notamment par la présence de verre dans les bacs jaunes.

Il n'est pas toujours facile de faire le tri de nos déchets. Le logo éco emballage ne signifie pas que l'emballage est recyclable ou recyclé, il indique simplement que le fabricant participe au financement du programme de valorisation des emballages ménagers. En cas de doute, il est bon de consulter le bulletin distribué par le SICTOM ou le site www.ecoemballage.fr

Pour les piles, dont 2/3 ne sont pas recyclées, elles peuvent être déposées dans le point de collecte derrière l'église ou en mairie.

La déchetterie de saint Genest Malifaux permet la collecte de nombreux déchets tels que les encombrants, déchets verts, gravats, métaux, cartons, bois, huiles, peinture, textiles, pneumatiques, appareils électroménagers, batteries et tout venant.

